

Bulletin d'adhésion 2026

Adhésion valable jusqu'au 31 décembre 2026

En adhérant à l'Institut Territoires Circulaires, mon organisme s'engage à contribuer à l'accélération de l'économie circulaire en Centre-Val de Loire dans une démarche collective et décloisonnée et dans un objectif d'intérêt général.

Informations diffusées dans l'annuaire des membres de l'Institut

ORGANISME	
Adresse	
Code Postale	
VILLE	
Nom du contact	
Fonction	
Tél	
Courriel	
Site INTERNET	

Activités principales / Orientées économie circulaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'Institut s'engage à ne pas divulguer les informations ci-dessous :

Forme Juridique		
Chiffre d'affaire 2025		
Représentée par	Nom	
	Prénom	
Courriel		
Tél		

BAREME DE COTISATION ANNUELLE

Les cotisations sont annuelles. Elles sont calculées en fonction du chiffre d'affaires

Pour les entreprises		Montant annuel
	Entreprises de moins d'un an	100 €
	< 100 K€	300 €
	Entre 100 K€ et 500 K€	500 €
	Entre 500 k€ et 5 M€	1 000 €
	> 5 M€	2 000 €

Pour les associations et autres		Montant annuel
	Associations de l'économie sociale et solidaire	300 €
	Associations , instituts, autres structures	750 €
	Collectivités (EPCI)	2000 €

Ayant pris connaissance des statuts et m'engageant à prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer les objectifs de l'Association Institut Territoires Circulaires, je demande à adhérer à l'Institut Territoires Circulaires.

Date :

Signature (précédée de « Bon pour adhésion ») :

Bon à retourner à comptabilite@territoirescirculaires.fr

Paiement par virement: **IBAN : FR3820041010030868454D02467 BIC : PSSTFRPPCL**